

La même palissade se continue de Q jusqu'à R; et de R jusqu'au cap Diamant s'étend un mur percé de meurtrières et défendu par deux flancs munis de canons. Le rocher au-dessous est très élevé à cet endroit; mais il est accessible car des broussailles qui y poussent cà et là pourraient permettre à un faible détachement de l'escalader et d'arriver jusqu'aux palissades elles-mêmes.

La basse ville n'est protégée que par une palissade et quelques batteries. Les batteries indiquées par la lettre Q, ont pour objet de défendre le chemin et de harasser les vaisseaux lors de leur passage en face de la ville. Les batteries indiquées par la lettre T ont été érigées pour le même motif. En plus, ces batteries servent à flanquer la basse ville et les autres batteries.

Le rapport ci-dessus et le plan annexé démontrent que l'enceinte de Québec est considérable et qu'il faudrait pour la défendre, même si elle était suffisamment fortifiée, une très forte garnison... Pour le présent, elle est ouverte de deux côtés, sans ouvrage avancé et sans même un chemin couvert; il s'y trouve à peine un fossé et la base des murs en décrépitude peut être aperçue de presque tous les environs à une distance de 500 verges. Tout le rempart est exposé à un feu d'enfilade dirigé de l'autre côté de la rivière Saint-Charles, et dans son état actuel, une garnison de 3000 hommes ne serait pas sûre de repousser un coup de main bien dirigé. Tous les travaux temporaires qui pourraient être ajoutés, ne produiraient guère de résultats dans les circonstances actuelles; et fortifier la place d'après les vieux plans n'est pas à conseiller, car la position ne peut jamais être rendue forte, et de plus la tentative coûterait une somme immense. Aussi dans le cas où Sa Majesté croirait à propos d'encourir des dépenses pour fortifier Québec, à mon sens, la méthode la plus effective serait d'ériger sur le terrain élevé du cap Diamant une citadelle qui ferait de Québec une place sûrement fortifiée. Cette citadelle pourrait être défendue pendant quatre mois par une faible garnison; elle inspirerait de la crainte aux habitants sur la fidélité desquels, advenant une attaque, nous ne pouvons compter d'ici à quelques années et assurerait la protection de nos magasins. Le terrain sur lequel je conseille d'ériger cette citadelle commande toute la ville et n'est dominé par aucune partie de la campagne: bref, cet endroit offre tous les avantages que l'on peut désirer et peut être fortifié sans encourir de grandes dépenses, car les travaux peuvent être exécutés gratuitement en temps de paix, par les habitants de la contrée et par les troupes. Ces habitants qui autrefois, étaient astreints au service militaire et ne recevaient que leur nourriture, ne peuvent avoir d'objection à cela.

J'ai donné ordre au capitaine Holland d'arpenter soigneusement le terrain et j'ai l'honneur de vous transmettre ci-inclus tous les plans qu'il a préparés.

Je ne puis laisser échapper l'occasion d'attirer l'attention de Votre Seigneurie sur ce gentilhomme. Il est venu au Canada en 1756, et depuis le siège de Louisbourg, j'ai toujours été moi-même témoin de son infatigable dévouement au service du roi; en somme, c'est un officier laborieux et